

**Centre d'Aide aux Victimes  
d'Actes Criminels Centre-du-Québec  
États financiers  
au 31 mars 2026**

**Centre d'Aide aux Victimes  
d'Actes Criminels Centre-du-Québec**

**États financiers  
au 31 mars 2026**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds (négatifs)	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 13



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 350  
2207, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec)  
J1J 2G2

Aux administrateurs de  
Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

T 819 822-4000  
Sans frais : 1 800 567-6958

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds (négatifs) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Sherbrooke  
Le 22 juin 2026

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A133356

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026		2025
	Fonds d'administration	Fonds d'immobi- lisations	Total
	\$	\$	\$
<b>Produits</b>			
Apports			
Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles (DAPVIC)	2 408 159		2 408 159
Subvention tribunal spécialisé	357 721		357 721
Autres	4 469		4 469
Dons	1 189		1 189
Legs testamentaire			
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		15 645	15 645
Sommes versées par les contrevenants	33 832		33 832
Intérêts	20 781		20 781
Autres revenus	4 770		4 770
École nationale de police du Québec (ENPQ)			11 290
	<b>2 830 921</b>	<b>15 645</b>	<b>2 846 566</b>
<b>Charges</b>			
Salaires et charges sociales			
Salaires	1 977 081		1 977 081
Charges sociales	340 159		340 159
Frais d'administration			
Honoraires professionnels	48 948		48 948
Associations et cotisations	17 601		17 601
Frais de déplacement	23 498		23 498
Frais de formation	18 813		18 813
Assurances	7 331		7 331
Documentation et abonnements	3 078		3 078
Frais de représentation			2 668
Courrier et frais postaux			967

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026		2025
	Fonds d'administration	Fonds d'immobi- lisations	Total
	\$	\$	\$
Frais de bureau			
Papeterie et frais de bureau	9 414		20 766
Télécommunications	13 492		16 080
Entretien et réparations informatiques	10 156		8 930
Publicité	3 318		6 153
Location d'équipement	2 142		2 386
Frais d'impression			1 516
Frais de logement			
Charges locatives	209 668		215 093
Entretien et réparations	8 897		11 456
Frais d'activités			
Frais du conseil d'administration	3 033		2 214
Projets spéciaux	1 950		900
Frais de repas			96
Frais de la coordonnatrice à l'implantation des tribunaux spécialisés			
Salaires et charges sociales	119 990		119 895
Frais de déplacement	8 353		7 842
Autres	1 868		4 695
Frais des tribunaux spécialisés			
Frais pour le chien	9 537		9 309
Autres	10 407		2 936
Autres frais			
Frais bancaires	4 246		5 971
Legs testamentaire			1 284
Taxes et permis	40		1 146
CAVAC en santé	732		550
Amortissement des immobilisations corporelles		19 730	26 036
	<b>2 853 752</b>	<b>19 730</b>	<b>2 873 482</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>(22 831)</b>	<b>(4 085)</b>	<b>47 527</b>

## Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

### Évolution des soldes de fonds (négatifs)

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<b>Fonds d'administration</b>				<b>2026</b>	<b>2025</b>
	<b>Affectés aux sommes versées par les contrevenants</b>	<b>Affectation interne</b>	<b>Non affectés négatif</b>	<b>Fonds d'immobi- lisations</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Soldes de fonds (négatifs) au début	<b>34 325</b>	<b>29 879</b>	<b>(29 345)</b>	<b>7 670</b>	<b>42 529</b>	<b>(4 998)</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>33 832</b>		<b>(56 663)</b>	<b>(4 085)</b>	<b>(26 916)</b>	<b>47 527</b>
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	<b>68 157</b>	<b>29 879</b>	<b>(86 008)</b>	<b>3 585</b>	<b>15 613</b>	<b>42 529</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(26 916)	47 527
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	19 730	26 036
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(15 645)	(17 566)
	<u>(22 831)</u>	55 997
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 4)	<u>58 751</u>	<u>56 529</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<b>35 920</b>	112 526
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(53 295)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités de financement		75 960
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	<b>35 920</b>	135 191
Encaisse au début	<u>427 253</u>	<u>292 062</u>
Encaisse à la fin	<u><u>463 173</u></u>	<u><u>427 253</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Situation financière

au 31 mars 2026

	<b>2026</b>		<b>2025</b>
	Fonds d'adminis- tration	Fonds d'immobili- sations	Total
	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>			
Court terme			
Encaisse	463 173		463 173
Débiteurs (note 5)	13 981		13 981
Apports à recevoir	29 264		29 264
Frais payés d'avance	7 455		7 455
	<b>513 873</b>	-	<b>513 873</b>
Long terme			
Immobilisations corporelles (note 6)		46 334	46 334
	<b>513 873</b>	<b>46 334</b>	<b>560 207</b>
<b>PASSIF</b>			
Court terme			
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	317 297		317 297
Apports reportés afférents aux activités de fonctionnement (note 8)	184 548		184 548
	<b>501 845</b>		<b>501 845</b>
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)		42 749	42 749
	<b>501 845</b>	<b>42 749</b>	<b>544 594</b>
<b>SOLDES DE FONDS</b>			
Grevés d'affectations d'origine interne			
Investis en immobilisations		3 585	3 585
Affectés aux sommes versées par les contrevenants	68 157		68 157
Affectation interne (note 3)	29 879		29 879
Non affectés négatifs	(86 008)		(86 008)
	<b>12 028</b>	<b>3 585</b>	<b>15 613</b>
	<b>513 873</b>	<b>46 334</b>	<b>560 207</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Notes complémentaires

au 31 mars 2026

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de venir en aide aux personnes victimes d'actes criminels, à leurs proches et aux témoins de crimes. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Comptabilité par fonds**

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Notes complémentaires

au 31 mars 2026

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

##### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et agencements	5 ans

##### *Réduction de valeur*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

### 3 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au 31 mars 2026, un montant de 29 879 \$ est affecté pour des initiatives locales au Centre-du-Québec afin de bonifier les services aux victimes et pour diverses activités.

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Notes complémentaires

au 31 mars 2026

### 4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Débiteurs	19 163	(18 375)
Apports à recevoir	(29 264)	
Frais payés d'avance	5 254	10 114
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	24 460	5 093
Apports reportés afférents aux activités de fonctionnement	39 138	59 697
	<u>58 751</u>	<u>56 529</u>

### 5 - DÉBITEURS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Fonds d'administration		
Autres montants à recevoir	1 848	4 105
Taxes à la consommation à recevoir	12 133	29 039
	<u>13 981</u>	<u>33 144</u>

### 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'immobilisations				
Équipement informatique	82 255	80 552	1 703	3 675
Mobilier et agencements	104 630	59 999	44 631	62 389
Améliorations locatives	667	667		
	<u>187 552</u>	<u>141 218</u>	<u>46 334</u>	<u>66 064</u>

### 7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Fonds d'administration		
Comptes fournisseurs et charges à payer	39 309	33 627
Salaires, charges sociales et vacances à payer	277 988	259 210
	<u>317 297</u>	<u>292 837</u>

# Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

## Notes complémentaires

au 31 mars 2026

### 8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Fonds d'administration		
Solde au début	145 410	85 713
Somme reçue au cours de l'exercice	580 902	462 804
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(541 764)</u>	<u>(403 107)</u>
Solde à la fin	<u>184 548</u>	<u>145 410</u>

Les apports reportés afférents aux activités de fonctionnement représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

### 9 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations corporelles		
Solde au début	58 394	
Somme reçue au cours de l'exercice		75 960
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(15 645)</u>	<u>(17 566)</u>
Solde à la fin	<u>42 749</u>	<u>58 394</u>

### 10 - RISQUE FINANCIER

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

### 11 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location échéant le 31 janvier 2034 et le 30 avril 2034, à verser 1 870 154 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 213 863 \$ en 2027, à 212 377 \$ en 2028, à 217 017 \$ en 2029, à 229 095 \$ en 2030 et à 243 527 \$ en 2031. Le contrat de location échéant en janvier 2034 comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans dont l'organisme pourra se prévaloir en donnant un préavis de six mois. Le contrat de location échéant en avril 2034 comporte une clause de renouvellement automatique pour une période additionnelle de dix ans à laquelle l'organisme peut renoncer en donnant un préavis de six mois.

### 12 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Subséquent à la fin de l'exercice, le conseil d'administration de l'organisme a affecté 21 970 \$ du fonds d'administration non affecté au fonds d'administration affecté pour des initiatives locales au Centre-du-Québec afin de bonifier les services aux victimes et pour diverses activités.